LES ANNONCES SONT REÇUES :
A MARSEILLE : Chez M. G. Allard, rue Pavillon, 31 et dans nos bureaux;
A PARIS : à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8.

ABONNEMENTS :

	3 mois	6 mois	1 an
B.-du-Rh. et départements limitrophes.	8 fr.	15 fr.	28 fr.
France et Colonies..	9 fr.	17 fr.	32 fr.
Etranger.....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois

Le Petit Provençal

JOURNAL QUOTIDIEN D'UNION NATIONALE

Lundi 17 Décembre 1917

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
75, rue de la Darse, 75
MARSEILLE
Téléph. : Direction 2-90. — Rédaction 2.72, 39-50
Bureaux à Paris : 10, rue de la Bourse

42e ANNEE — 10 cent. — N° 14.925

L'Unité d'Action sur Terre et sur Mer

Nous avons annoncé que, à la suite d'une conférence tenue rue Royale, conférence à laquelle assistaient les représentants de toutes les marines alliées, on avait décidé la création d'un Conseil naval interallié pour assurer un contact plus étroit et la coopération complète entre les forces maritimes de l'Entente. La mission du nouveau Conseil sera « de veiller sur la conduite générale de la guerre navale et d'assurer la coordination de l'effort sur mer, ainsi que le développement de tous les procédés scientifiques touchant à la conduite de la guerre ». En somme, la création du Conseil naval interallié tend à réaliser pour les marines des puissances en lutte contre la coalition germanique l'œuvre d'unité de direction supérieure sans laquelle il n'est pas de véritable unité d'action.

Les Alliés se décident à faire relativement aux nécessités de la guerre sur mer ce qu'ils ont fait relativement aux nécessités de la guerre sur terre : le Conseil naval interallié correspondra à l'état-major interallié qui s'est réuni pour la première fois il y a quelques jours à Versailles.

Nous nous réjouissons de cette création, qui est un heureux commencement, mais nous déplorerions que l'on s'en tînt à ce commencement. Lorsque l'on a créé un état-major interallié, nous avons dit que cette création réparait une lacune mais qu'elle ne la comblait pas entièrement. Nous avons fait ressortir qu'il fallait à la tête de l'état-major interallié un généralissime commandant à toutes les forces alliées comme Hindenburg commande à toutes les forces de la coalition germanique et assurant l'unité des opérations stratégiques sur l'ensemble des fronts. De même nous déclarons aujourd'hui qu'à la tête du Conseil naval il faudrait placer un amiralissime qui commanderait à toutes les flottes de l'Entente et qui aurait la haute main sur toutes les opérations de mer.

Il n'y a pas de véritable unité en effet là où il n'y a pas de chef unique. Les conseils techniques où siègent des délégués de toutes les nations alliées peuvent certainement remplir un rôle utile, mais ils peuvent aussi n'être que des parlottes. En tout cas ils paraissent incapables d'assurer une action rapide et décisive. Or, c'est cette action qui nous est plus que jamais nécessaire. Nous ne cesserons pas de le proclamer aussi longtemps qu'on se refusera à l'entendre.

CAMILLE FERDY.

Les Japonais n'ont pas débarqué de troupes à Vladivostok

Paris, 16 Décembre.

On mande de Tokio de source autorisée que le gouvernement japonais dément la nouvelle suivant laquelle un débarquement de troupes japonaises aurait eu lieu à Vladivostok.

Le *Temps*, publiant cette dépêche, la fait suivre des commentaires suivants :

« Il convient de remarquer que les bruits suivant lesquels les intérêts japonais seraient menacés en Mandchourie et en Sibérie ont été mis en circulation par le service allemand de propagande.

La Réforme des Méthodes de Travail dans l'administration militaire

Une circulaire ministérielle prescrit aux bureaux d'aller vite

Paris, 16 Décembre.

Le président du Conseil, ministre de la Guerre, vient d'adresser aux sous-secrétaires d'Etat, à l'état-major de l'armée, aux directions et services, aux gouverneurs militaires de Paris et de Lyon, aux généraux commandant les régions et au personnel de son cabinet civil et militaire, la circulaire suivante, concernant la réforme des méthodes de travail :

Les services du département de la Guerre ne sont pas tous suffisamment dégagés de certaines méthodes de travail, dont la lenteur ne correspond pas aux nécessités de l'heure présente. Les errements du temps de paix continuent. Il est urgent qu'une chasse obstinée soit faite à tous les temps morts qui ralentissent encore la machine administrative : l'intérêt du pays l'exige. Il faut traiter les affaires en hommes d'affaires : donc, allez vite. On ne doit pas voir un chef de service demander, sur des questions insignifiantes, des rapports écrits à des subordonnés immédiats qu'il a loisir d'interroger à tout instant.

On ne doit pas tolérer qu'un dossier soit transmis, de porte en porte, pour attributions; grossir à chaque station nouvelle, de bordereaux d'envoi dûment enregistrés, alors qu'une entente téléphonique lui eût assuré d'emblée sa légitime destination.

Des officiers ou fonctionnaires, qui traitent journellement des affaires connexes n'ont pas le droit de s'ignorer l'un l'autre. Il est inadmissible enfin de voir deux bureaux entreprendre un long échange de correspondance pour un renseignement qu'aurait fourni une conversation de deux minutes.

Des décisions doivent toujours être préparées, souvent prises et parfois exécutées avant l'échange de tout pièce. C'est affaire aux deux interlocuteurs de prendre leurs responsabilités et aussi leurs sûretés. Il suffira de se faire connaître et de se mettre d'accord en fin de conversation, le crayon à la main, sur le sens et la portée des paroles échangées.

Il ne s'agit pas de supprimer les pièces écrites qui sont souvent nécessaires parce qu'elles portent une signature et qu'elles restent, mais il faut n'y recourir qu'au moment voulu, c'est-à-dire, lorsque l'affaire est déjà décidée et tout au moins dégrossie par la conversation.

Ces habitudes prises, on constatera que les cas exigeant une longue étude sont l'exception. J'estime que 80 % des affaires peuvent être étudiées et résolues très rapidement.

Je prescris, en conséquence, qu'à l'avenir, toutes les affaires qui n'exigeront pas de longues enquêtes seront traitées en trois jours, délais de transmission compris. L'exécution de ces prescriptions sera contrôlée par des inspections inopinées, toute infraction donnera lieu à une sanction des plus sévères.

PROPOS DE GUERRE

Cigarettes

Dans les premiers temps de la guerre, un grand nombre de fumeurs constatant que les cigarettes fabriquées par la régie française devenaient de jour en jour plus infumables, prirent le parti de fumer des cigarettes étrangères.

Ils ne firent pas cela par luxe, comme on le pourrait croire, mais par économie. L'expérience, en effet, leur avait démontré qu'un paquet de scaferlati ou de maryland contenait à peu près la moitié de cigarettes crevées ou à moitié vides, ce qui tout compte fait mettait la modeste cigarette française au même prix que la cigarette anglaise ou égyptienne.

En fumant des cigarettes plus chères, mais mieux faites, les fumeurs réalisaient donc une économie d'argent, de plus ils avaient l'avantage de fumer des cigarettes fumables. Cela n'était pas très flatteur pour la régie française, mais chacun sait que cette considérable personne n'est pas fière, que l'amour-propre ne l'étouffe pas et que peu lui chaut de ne pas vendre sa marchandise, celle des autres lui rapportant autant et même davantage.

Mais voilà qu'aujourd'hui, pour des raisons aussi nombreuses qu'imprécises, les cigarettes étrangères elles-mêmes n'arrivent plus ; de sorte que les fumeurs qui eurent la fâcheuse idée de s'y accoutumer — l'habitude est tout chez le fumeur — ne peuvent plus se remettre aux cigarettes françaises qui sont d'ailleurs de plus en plus infumables (quand il y en a), et préfèrent ne plus fumer ou se rationner considérablement.

Je me demande alors comment l'Etat s'y prendra pour récupérer les millions que représente ce manque à gagner. Vous me direz que l'Etat qui a plus d'un tour dans son sac, finit toujours par trouver son compte. Je vous réponds que cela n'est pas sûr. Ce qui s'en va par la cigarette ne revient pas forcément par la pipe, ni même par le cigare.

ANDRE NEGIS.

Les Résultats de l'Emprunt

Paris, 16 Décembre.

A l'heure où se clôt la souscription du 3e Emprunt National, le ministère des Finances fait savoir que les résultats ne pourront en être connus avant le 25 décembre environ, car il est nécessaire de centraliser les renseignements provenant de la totalité des départements, des colonies, des pays de protectorat et de l'étranger. Il convient donc de n'ajouter foi à aucune information prématurée et d'attendre les communications officielles qui seront faites aussitôt que le ministre connaîtra lui-même les résultats dans leur ensemble.

1.233e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 16 Décembre.

Le gouvernement fait, à 14 heures, le communiqué officiel suivant :

Entre l'Aisne et l'Oise, assez grande activité des deux artilleries. Nous avons repoussé un coup de main ennemi au nord du chemin des Dames.

En Champagne, hier, en fin de journée, une tentative d'attaque allemande sur nos positions à l'ouest du Cornillet a échoué sous nos feux.

Actions d'artillerie assez vives sur la rive droite de la Meuse, notamment dans le secteur des Chambrettes.

Rien à signaler sur le reste du front.

AVIATION

Notre aviation de chasse s'est montrée active dans la journée du 15 décembre.

Cinq avions ennemis ont été abattus par nos pilotes.

Il se confirme, en outre, que trois autres appareils allemands se sont écrasés sur le sol au cours des combats livrés le 13 et le 14.

LA GUERRE

Coups de main ennemis repoussés en Champagne

CINQ AVIONS ALLEMANDS ABATTUS PAR NOS PILOTES

Paris, 16 Décembre.

Le bureau météorologique nous communique la note suivante :

Par ordre ministériel, la communication des bulletins météorologiques aux journaux est suspendue à partir d'aujourd'hui 16 décembre.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 16 Décembre.

Les Autrichiens, soutenus par des unités allemandes de von Bellow, ont obligé les Italiens à un nouveau recul entre la Brenta et la Piave. L'ennemi ne se laisse pas impressionner par l'énormité de ses pertes. Il recommence sans arrêt ses attaques dans l'espoir de déboucher des hauts plateaux dans la plaine. Mais dès maintenant, il semble bien que nous sommes parés contre tout péril sur ce front.

Les événements décisifs se produiront en France, des Flandres en Haute-Alsace. Ils seront formidables, mais nous en avons vu d'autres.

L'Allemagne engagera dans cette dernière mêlée toutes ses forces, y compris la classe 19. Si elle est battue, elle ne pourra plus recommencer. Elle le sait. Il faut de notre côté en être persuadé.

MARIUS RICHARD

SUR NOTRE FRONT

Communiqué officiel anglais

16 Décembre.

Aucun événement important à signaler, en dehors de la capture d'un certain nombre de prisonniers et d'une mitrailleuse au cours de rencontres de patrouilles, cette nuit, au sud de Cambrai.

SUR LE FRONT ITALIEN

Les combats à l'est de la Brenta

New-York, 16 Décembre.

Le correspondant de l'Associated Press *télégraphie du quartier général de l'armée italienne, Italie du Nord :*

De durs combats continuent à l'est de la Brenta, où l'ennemi cherche à avancer ses positions à la hauteur de celles qui se trouvent à l'ouest de la rivière, afin de posséder ainsi deux lignes d'accès à la vallée de la Brenta et à la large plaine. Son effort principal se concentre sur le mont Beretta, ou, après des attaques répétées et de lourdes pertes, il n'a réussi qu'à gagner fort peu de terrain.

L'ennemi a amené son artillerie lourde

New-York, 16 Décembre.

Le correspondant de l'Associated Press *télégraphie du quartier général de l'armée italienne, Italie du Nord :*

L'ennemi a amené sur la Piave et sur les fronts du Nord, un grand nombre de ses plus lourds canons. Il a pu ainsi allonger son tir et accroître la puissance de son bombardement.

Quelques projectiles ont atteint Mancenigo, à quelque douze kilomètres en arrière de la Piave, et à quelques kilomètres de la ville de Trévise. Quatre cents de ces énormes projectiles furent concentrés sur un seul point.

Quoique l'ennemi se soit assuré un pied-à-terre sur le mont Spinoncia et sur le mont Fontanel, tenus jusqu'à présent par les Italiens, cela ne représente pas une avance appréciable vers les grandes plaines qui sont son objectif principal. Cela ne représente que la fluctuation de la ligne italienne, dont le mont Grappa est maintenant la barrière dominante.

Les ouvriers et la guerre

Rome, 16 Décembre.

Suivant le *Popolo d'Italia*, une délégation des ouvriers des usines de Milan est arrivée à Rome pour présenter au gouvernement un mémoire en faveur de la politique de guerre.

Une délégation des ouvriers des usines de Gênes a déjà présenté un mémoire dans le même sens.

Les Buts de Guerre de l'Allemagne

La perfidie teutonne

Londres, 16 Décembre.

L'agence Reuter est informée par lord Robert Cecil que ce qui est représenté comme une réponse allemande à la déclaration de M. Balfour au Parlement, relativement aux ouvertures de paix allemandes de septembre dernier, est tout à fait faux.

Suivant l'exemple du président Wilson, la Grande-Bretagne s'efforce continuellement de découvrir en quoi consistent les buts de guerre de l'Allemagne, et elle a tenté maintes et maintes fois d'obtenir cette information au moyen de discours ministériels ; mais elle n'a pas réussi jusqu'ici.

Toutefois, il est absolument contraire à la vérité de laisser entendre que des demandes de renseignements ont été adressées à l'ennemi par une entremise privée et à la connaissance du gouvernement britannique.

Les pangermanistes veulent Anvers, Calais et Boulogne

Zurich, 16 Décembre.

L'amiral Tirpitz a fait, hier soir, à Hambourg, un grand discours sur les buts de guerre de l'Allemagne. L'orateur a dit entre autres :

« La possession de la côte de Flandre, avec Zeebrugge, ne serait pas suffisante pour l'Allemagne, parce que, après la guerre, le projet du tunnel de la Manche sera certainement réalisé. Pour notre complète sûreté, nous devons exiger outre la cession de la Flandre et d'Anvers, celle de Calais et de Boulogne. »

Voilà la paix que veulent les dirigeants boches.

La Trahison russe

L'ex-tsar en fuite ?

Pétrograde, 16 Décembre.

Suivant le rapport parvenu à l'Institut Smolny, l'ex-tsar se serait enfui.

Le Comité révolutionnaire a ordonné l'envoi à Tcheliabinsk de quinze voitures avec cinq cents marins ; toute la ligne est maintenant libre à cet effet.

Pétrograde, 16 Décembre.

A la même heure où l'on recevait la nouvelle de la fuite du tsar, une réunion des régiments Ismaïlovsky et Petrogradsky votait une proposition tendant à incarcérer immédiatement le tsar Nicolas, l'impératrice et la famille à la forteresse des Saints-Pierre-et-Paul ou à Cronstadt, afin de les surveiller étroitement et de supprimer tous leurs privilèges.

La Situation intérieure

L'Allemagne a préparé le mouvement maximaliste

Paris, 16 Décembre.

Un journal danois, le *Kjoebenhavn*, donne quelques détails sur divers agents allemands qui ont opéré au voisinage de la Russie. Le nommé Alexander Helphand, dit Parvus, bien connu dans la sozialdemokratie allemande, s'était installé à Copenhague où il semblait disposer d'importantes ressources.

Deux individus qui avaient conféré avec lui au Danemark, se sont rendus ensuite en Russie par la Suède. L'un est Sobelsohn, dit Radek, l'autre est Furstenberg, dit Gradesky. Furstenberg opérait à Copenhague avec l'argent de Parvus jusqu'au moment où il fut inculpé par le juge Thorup qui n'aime pas les contrebandiers.

En octobre dernier, Furstenberg eut à Copenhague une entrevue avec Scheidemann, Parvus et deux autres personnages encore. Il est probable qu'on parla du coup d'Etat prochain des maximalistes. Le journal donne aussi quelques détails sur Koslowski et sur les sommes qui furent expédiées des pays scandinaves en Russie pour favoriser le mouvement maximaliste.

Trotsky se dit le maître de la Russie

Paris, 16 Décembre.

Interviewé par le correspondant d'un de nos confrères à Pétrograde, Trotsky lui a déclaré :

J'ai longtemps séjourné à Paris, j'en ai même été expulsé par M. Malvy. Je connais la France et je l'admire ! J'admire son esprit, sa science, sa culture mais j'ai la haine de la politique française et j'ai la haine de votre *Matin* et maintenant posez-moi des questions :

— Voyons, dit le correspondant du *Matin*, la question qui m'intéresse en premier lieu, est celle de la paix. Comment pensez-vous réaliser ce projet.

— Je ferai tirer, répondit Trotsky, le décret de la paix à millions d'exemplaires. Nos pilotes en inonderont les tranchées allemandes et nos agents les répandront en France en Angleterre et en Italie. Je pense que M. Lloyd George n'a pas la tête plus dure que le général Krasnoff, que je tiens maintenant sous clef. Ce matin ce général ne jurait que par Kaledine et Korniloff. Il m'a suffi d'une demi-heure pour le retourner comme un gant. Demain, Krasnoff signera un manifeste aux cosaques en leur demandant de ne pas aller à l'encontre de la volonté du peuple.

Croyez-moi, continua Trotsky, nous sommes bien armés contre vos gouvernements capitalistes. Si au bout de deux mois notre propagande pacifiste n'a pas arrêté la guerre, nous commencerons alors notre guerre à nous : la guerre sociale, une guerre si terrible que la bourgeoisie ne peut même pas l'imaginer.

Les bolcheviks, mon cher monsieur, ajoute Trotsky, sont le seul parti vraiment populaire. Les social-révolutionnaires, les socialistes-internationalistes ne sont que des groupements d'intellectuels, des état-majors sans armée. Certes, il y a parmi eux des gens capables et s'ils se rallient à notre programme, nous accepterons leur collaboration.

Mais en Russie, il n'y a que nous qui comptons; nous sommes seuls, nous sommes les maîtres, et nous ferons de la Russie ce que nous voudrons.

La situation des troupes du Soviet à Rostoff

Pétrograde, 16 Décembre.

Un radiogramme du commissaire maximaliste qui accompagne les troupes de la région du Don après avoir assuré que Rostoff est au mains des maximalistes, il annonce que les youmkers ont repris l'offensive sur la ligne de Nakhitchevan à la gare Alexandrovskaya, embranchement de voies ferrées. L'artillerie est entrée en action et tire sans arrêt. Le combat continue, la position des maximalistes n'a pas subi de changement.

Pétrograde, 16 Décembre.

Les nouvelles de la région du Don, d'après les journaux du soir, continuent à être en contradiction avec celles rapportées notamment par les organes maximalistes du matin, ainsi la situation des troupes du Soviet à Rostoff ne serait pas aussi bonne que l'assurent les renseignements maximalistes.

D'un autre côté, l'attention doit se porter également maintenant sur l'Ukraine, où, suivant les journaux du soir, la Rada Ukrainienne a désarmé tous les régiments locaux maximalistes, ainsi que les autres troupes spéciales, comme celles de l'aviation, les pontonniers et l'artillerie lourde.

Cette mesure aurait été prise à la suite des renseignements sur une nouvelle action armée projetée par les maximalistes. Le désarmement s'est opéré sans résistance, sauf au parc d'aviation où une collision s'est produite. Il y a eu quelques tués et des blessés.

Indépendamment de huit chefs maximalistes, le président du Comité révolutionnaire militaire aurait été arrêté.

La nationalisation des machines

Pétrograde, 16 Décembre.

Le gouvernement a fait paraître un décret attribuant à l'Etat la propriété des machines et instruments agricoles. Les Comités territoriaux, agents d'exécution des décisions des Soviets seront chargés d'en effectuer la distribution.

La demande de poursuites contre M. Caillaux

La Commission vote la levée de l'immunité parlementaire

Paris, 16 Décembre.

Le *Journal* écrit, au sujet des explications de M. Caillaux à la Commission des poursuites :

M. Caillaux s'est aussi plaint avec véhémence qu'il figurait dans le dossier un rapport disant qu'il avait eu une entrevue dans une maison amie avec deux « monsignori » italiens, et que dans cette entrevue il avait déclaré que dès sa rentrée au pouvoir — ce qui ne pouvait tarder — son premier soin serait de renouer les relations avec le Vatican et même de déposer un projet de nouveau concordat. Le rapport ajoute que de cette entrevue avait été dressé un procès-verbal.

« C'est faux ! » a déclaré nettement M. Caillaux.

MM. Clemenceau, Nail et Ignace devant la Commission des poursuites

Paris, 16 Décembre.

A 3 h. 15, la Commission des poursuites s'est réunie.

MM. Clemenceau, président du Conseil ; Nail, garde des Sceaux, et Ignace, sous-secrétaire d'Etat à la Justice militaire, ont été immédiatement introduits et leur audition a commencé.

M. Caillaux, convoqué par la Commission des poursuites, est arrivé à 3 h. 45 au Palais-Bourbon.

DECLARATION DE M. CLEMENCEAU

Paris, 16 Décembre.

Au cours de l'entrevue qu'il a eue cet après-midi avec la Commission des poursuites Caillaux-Loustalot, le président du Conseil s'est expliqué sur les propos attribués par M. Caillaux au capitaine Bouchardon, propos qui auraient été tenus par le capitaine Bouchardon, à l'issue de la déposition faite devant lui par M. Caillaux.

Interprétant le langage du capitaine Bouchardon, l'ancien président du Conseil estimait qu'il devait se considérer comme étant mis complètement hors de cause. M. Ignace a donné connaissance à la Commission d'une note de laquelle il résulte que le capitaine Bouchardon a entendu M. Caillaux uniquement sur l'affaire Bolo. M. Caillaux ayant reconnu son intimité avec Bolo, le capitaine Bouchardon s'est borné à lui dire qu'il s'abstenait de lui parler de la correspondance échangée avec Bolo, cette correspondance ne faisant que confirmer le témoignage de l'ancien président du Conseil.

M. Clemenceau a protesté contre la thèse soutenue hier devant la Commission par M. Caillaux, d'après laquelle il serait victime d'une machination ourdie par M. Barrère, ambassadeur de France à Rome. Le président du Conseil, s'appuyant sur des documents diplomatiques, a déclaré que la présence de M. Caillaux à Rome avait ému le gouvernement italien au point que M. Sonnino, ministres des Affaires Etrangères d'Italie, s'empressa de faire part de son sentiment, non seulement au représentant de la France, mais aussi aux ambassadeurs d'Angleterre et de Russie ainsi qu'au ministre de Roumanie.

M. Clemenceau a terminé en disant que personne ne pouvait nier la gravité des présomptions relevées contre M. Caillaux. Si de pareilles présomptions se trouvaient réunies contre un simple citoyen, il n'y aurait pas de discussion.

Le gouvernement a pris ses responsabilités, la Chambre prendra les siennes. Si elle devait se refuser à autorisr les poursuites, le gouvernement ne resterait pas une heure de plus au pouvoir.

CE QUE DIT LE MINISTRE DE LA JUSTICE

M. Nail, ministre de la Justice, qui accompagnait le président du Conseil, a rectifié une affirmation produite précédemment devant la Commission par M. Caillaux au sujet du procès que l'ancien président du Conseil a manifesté l'intention d'intenter à M. Gustave Hervé devant la Cour d'assises de la Sarthe. Le garde des Sceaux a reconnu que M. Caillaux était venu le trouver pour lui demander de provoquer une session extraordinaire de la Cour d'assises de la Sarthe, la session ordinaire étant close et la prochaine ne devant avoir lieu que dans trois mois. M. Nail n'a pas cru devoir accéder à ce désir qui ne lui a semblé conforme ni aux usages, ni aux précédents. Là s'est bornée son intervention.

DECLARATION DE M. CAILLAUX

Après l'audition des membres du gouvernement, la Commission a entendu M. Caillaux qui, interrogé au moment où il quittait le Palais-Bourbon, a déclaré qu'il avait apporté une lettre de M. Mabilleau démentant catégoriquement les propos qu'on lui avait attribués au sujet d'un projet de concordat que M. Caillaux était disposé à soumettre éventuellement au Vatican.

Dans sa lettre, M. Mabilleau ajoute qu'il est prêt à venir répéter son démenti devant la Commission si celle-ci en manifestait le désir.

Paris, 16 décembre.

La Commission des poursuites a suspendu sa séance à 4 heures 45, après avoir entendu MM. Clemenceau, Nail, Ignace, puis Caillaux. Elle doit se réunir dans une demi-heure pour examiner la question de savoir s'il y a lieu d'entendre M. Briand.

LE VOTE DE LA COMMISSION

Paris, 16 Décembre.

La Commission des poursuites a nommé M. André Paisant, député de l'Oise, rapporteur.

Elle s'est prononcée en faveur de la levée de l'immunité parlementaire couvrant MM. Caillaux et Loustalot, par 9 voix et 2 abstentions.

Le rapport et le débat en séance publique

Paris, 16 Décembre.

Avant de désigner son rapporteur, la Commission a écarté une proposition tendant à l'audition de MM. Briand, Ribot et Painlevé, tous trois anciens présidents du Conseil.

La Commission a décidé de publier en annexe au rapport, les documents communiqués par le gouvernement, ainsi que la sténographie des débats.

Il est vraisemblable que la Commission se réunira de nouveau mardi, pour examiner le rapport qui lui sera soumis par M. Paisant.

La discussion en séance publique ne pourra venir que jeudi prochain au plus tôt.

Ceux qui se sont abstenus

Paris, 16 Décembre.

Les deux membres de la Commission des poursuites qui se sont abstenus dans le vote sur le principe de la levée de l'immunité parlementaire, sont MM. Laval et Eugène Laurent.

M. Laval explique ainsi les motifs qui l'ont amené à s'abstenir :

« J'ai été élu par le 6e bureau. J'avais expressément déclaré que je ne consentirais pas à renvoyer, pour les faits contenus dans le réquisitoire, M. Caillaux devant la juridiction militaire. A la suite des débats qui se sont déroulés devant la Commission, mon opinion sur ce point a pu être modifiée. Toutefois, en raison des déclarations de MM. Clemenceau et Ignace sur la question de juridiction, j'ai cru devoir m'abstenir. »

Le réquisitoire du général Dubail

Paris, 16 Décembre.

L'*Humanité* publie, ce matin, la note suivante :

Une rumeur singulière circulait dans les couloirs de la Chambre. Nous la signalons sans vouloir en prendre la responsabilité ni l'authentifier : On raconte que lundi, le général Dubail fut mandé en hâte, par M. Ignace, sous-secrétaire d'Etat de la justice militaire. Dans le cabinet de ce membre du gouvernement, il fut invité à signer le réquisitoire qui allait être transmis à la Chambre des députés.

Le gouverneur militaire de Paris aurait demandé à l'examiner à loisir. Il lui fut répondu qu'un conseil des ministres allait se tenir dans un quart d'heure et dix minutes lui furent accordées pour endosser la responsabilité du réquisitoire.

Le général Dubail hésita, tergiversa, protesta même, puis intimidé peut-être il se résigna et apposa sa signature.

On colporta également qu'au Conseil des ministres, M. Ignace lut cette lettre-réquisitoire, de telle manière que plusieurs ministres entendirent à propos de la lettre : « Ah ! ces Anglais » dont nous avons parlé hier « à bas les Anglais », ce qui motiva chez eux un émoi légitime et ne fut pas naturellement étranger à la décision prise par le Conseil de déposer la demande de levée de l'immunité parlementaire.

Au sujet de cette information, l'agence Havas communique le démenti que voici :

L'*Humanité* rapporte ce matin que le général Dubail aurait été invité à signer l'exposé

Feuilleton du *Petit Provençal* du 17 Décembre

— 180 —

LE

Roman de Christiane

TROISIEME PARTIE

PÈRE ET FILS !

Ce ne fut qu'après un instant qu'il déclara :

— Je vous le promets... Je ne rendrai pas le mal pour le mal.

— Quand le jeune homme, rappelé par sa mère, reparut dans le salon, le père de Claudette eut cependant encore comme une hésitation avant de se laisser prendre le bras par le jeune homme qui, pour repartir, allait le soutenir... comme il l'avait soutenu pour venir.

Pierre remarquait l'émotion qu'exprimaient encore le visage de sa mère et de Darmont. Mais il ne les questionna ni l'un ni l'autre au sujet de ce qui venait de se passer entre eux.

C'était là leur secret.

On le lui taisait. Il ne demandait pas à le connaître.

Inès, le matin même, avait manifesté le désir que Roger ne restât à la villa que pendant le temps nécessaire à cet entretien qu'ils devaient avoir ensemble.

Pierre avait prévenu le convalescent.

Quelques instants plus tard, tous deux s'éloignaient.

Le jeune homme embrassa longuement sa mère.

Il entendit encore celle-ci murmurer à son oreille :

— Elle t'aime... et tu l'aimes... Fais taire tes scrupules !

— Il répondit :

— Jamais.

Roger, lui, s'inclina devant Inès :

— Adieu, madame.

Elle murmura :

— Adieu, monsieur... et souvenez-vous que vous m'avez promis d'être juste.

— Je le serai, déclara-t-il.

Pierre et Roger dînèrent dans un restaurant de la gare de l'Est.

Et le soir même ils quittaient Paris.

Quant au vieux Jean, il restait au service de madame Marquisat.

XIV

La Force de l'Amour

— Voici le train.

— Tu en es sûre ?

— Oui, petite mère. Il débouche du tunnel du Gütsch. Il sera là dans une minute.

— Mon Dieu !

Christiane et sa fille se tenaient depuis un instant sous le hall vitré de la monumentale gare de Lucerne, si pâles et si émues que les nombreux voyageurs allant et venant, ce matin-là, se retournaient intrigués par cette pâleur et cette émotion des deux femmes.

Depuis quinze jours, les courtes lettres de Pierre étaient régulièrement arrivées au Chalet bleu...

Puis aussi, trois jours plus tôt, quelques mots tracés par Roger lui-même, d'une écriture maladroite et naïve d'enfant...

Elles avaient enfin, la veille au soir, reçu le télégramme expédié de Paris et qui mentionnait seulement :

« Arriverons, M. Darmont et moi, demain matin, neuf heures, gare Lucerne. Pierre. »

Et la directrice du Chalet bleu avait aussitôt manifesté le désir de se rendre à la gare à l'arrivée du train.

Claudette avait répondu avec empressement à ce désir.

Depuis quinze jours, entre la mère et la fille, de longs et touchants entretiens avaient eu lieu.

Elles avaient parlé du présent et aussi de l'avenir.

Claudette, avec franchise, avait répondu aux questions un peu embarrassées... un peu pénibles de sa mère déclarant très franchement que l'affection qu'elle avait vouée autrefois à Pierre s'était, avec les années, en dépit de l'absence et de la séparation, transformée en un sentiment plus ardent qui avait envahi toute son âme.

... Un sentiment qu'elle n'éprouvait pas du tout pour René Vernier, qui lui était indifférent.

Et cependant elle épouserait ce jeune homme si Christiane l'exigeait.

... Respectueuse jusqu'au sacrifice de la volonté maternelle.

Par instants, lorsqu'elle formulait ces réponses, ses beaux yeux s'emplissaient de larmes.

Et Christiane souffrait autant qu'elle en songeant :

— La condamner à ce mariage serait faire le malheur de toute sa vie.

Et depuis plusieurs jours elle n'avait plus abordé ce douloureux sujet de conversation, décidée à s'incliner devant les événements.

Si Pierre — comme elle en avait la conviction — les mères ne devinent-elles pas de l'une à l'autre leurs secrets respectifs ? — aimait toujours Claudette, pourquoi s'opposerait-elle désormais à cet amour ?

Certes... elle n'oublierait jamais — la malheureuse qui avait tant souffert — l'acte lâche commis en une heure d'affolement par la mère de ce jeune homme.

Mais celui-ci... mais sa fille surtout ! devraient-ils donc être responsables de cette faute à laquelle ils étaient étrangers ?

... Non.

Christiane aimait trop Claudette pour maintenir... à présent qu'il n'y avait plus à cela de raison décisive... la résolution qu'elle avait prise d'unir celle-ci à René Vernier.

De guérir ainsi la pauvre mère le croyait du moins... la malheureuse enfant d'un amour qu'il lui semblait alors impossible... qui lui semblait criminel.

Marc avait été averti de l'heureux événement qui s'était produit. Dans une longue lettre, il avait traduit à sa mère toute la joie qu'il en éprouvait, affirmant qu'il viendrait, aussitôt qu'il le pourrait, embrasser ce père adoré et que, dans le fond de son cœur, il n'avait jamais désespéré de revoir.

Il ajoutait qu'il avait toujours ardemment cru à cette innocence qui éclatait à présent.

Cependant Christiane, s'appuyant un peu plus sur le bras de sa fille, disait :

— Gagnons le quai, veux-tu, Claudette ?

— Mais oui, maman.

Le train signalé par la jeune fille arrivait, en effet. Là-bas, à deux cents mètres, au milieu du réseau des voies si nombreuses à la sortie de la gare de Lucerne, la locomotive haletante, trépidante et fumante, glissait sur les rails, en tête du convoi.

Quelques secondes... et la voici qui passait lentement devant la mère et la fille, dont l'émotion devenait plus poignante encore... la voici qui stoppait enfin.

Déjà les portières s'ouvraient... déjà une rumeur immense emplissait le vaste hall...

... Déjà une nuée de voyageurs avait sauté sur le quai, et, affairé, au milieu des portefaix et des employés, un flot humain se ruait vers la sortie.

De tous les yeux... ah ! de toute leur âme aussi, Christiane et Claudette regardaient.

Et ce fut la jeune fille qui la première poussa un cri léger.

— J'aperçois monsieur Pierre... Les voilà !

— Les voilà !... répéta Christiane, qui tremblait nerveusement.

Des dernières voitures, deux hommes, en effet, descendaient... l'un jeune, svelte, élégant, soutenant l'autre, plus âgé, un peu courbé et qui, du regard, cherchait quelqu'un sur le quai.

Pierre et Roger.

Claudette et sa mère accouraient.

... Si pâles l'une que l'autre qu'on eût dit qu'elles allaient chanceler.

— Roger ! — Christiane ! — Père ! — Claudette !

Les mots s'entrecroisaient.

Et maintenant les baisers s'échangeaient.

... Au milieu des larmes que tous, hormis Pierre, ne pouvaient plus retenir.

... Et sans se préoccuper des derniers voyageurs, qui les considéraient avec étonnement.

PAUL ROUGET.

(La suite à demain.)

DE 9 HEURES DU SOIR A 4 HEURES DU MATIN

DERNIERES DEPÊCHES DE LA GUERRE

PAR FIL SPECIAL

destiné à la Chambre des Députés à l'appui de la demande tendant à la levée de l'immunité parlementaire de MM. Caillaux et Loustalot sans pouvoir l'étudier, qu'il aurait hésité, tergiversé et protesté. Le général Dubail inflige à ces propos le démenti le plus formel. C'est en absolue connaissance de cause, après plusieurs conférences avec le sous-secrétaire d'Etat de la Justice militaire et toujours en plein accord avec lui que le général a arrêté la rédaction des documents et a pris sa décision.

Une machination à Rome

Paris, 16 Décembre.

Le *Figaro* dit que M. Caillaux affirme qu'il est victime d'une ténébreuse machination dirigée contre lui par notre ambassadeur à Rome, M. Barrère. M. Caillaux a eu, lorsqu'il était président du Conseil, à propos des conférences d'Agadir, des difficultés d'interprétation avec M. Barrère. M. Barrère avait une opinion qu'il s'efforçait de faire prévaloir, et M. Caillaux avait adopté le point de vue de M. Cambon.

M. Barrère, affirme le député de la Sarthe, n'a jamais manqué l'occasion de m'être personnellement désagréable. Quand Mme Caillaux alla à Rome, Mme Barrère ne la reçut pas. M. Caillaux se plaignit au ministère des Affaires Etrangères de cette réserve de notre ambassadeur, des télégrammes furent échangés entre Paris et Rome et M. Barrère dut envoyer un secrétaire d'ambassade présenter ses excuses à Mme Caillaux. Ce secrétaire, au surplus, s'arrangea pour faire sa visite le matin, quand il était certain que Mme Caillaux ne pourrait le recevoir.

Ces raisons paraissent suffisantes à M. Caillaux, pour justifier l'animosité de M. Barrère et il ne s'étonne pas qu'il ait monté contre lui toute la machination qui déclanche aujourd'hui la justice.

LES SOUS-MARINS ENNEMIS EN MEDITERRANEE

Un pirate mis en fuite par un patrouilleur au large des côtes d'Algérie

Paris, 16 Décembre.

En croisière, le 10 novembre, au large de la côte d'Algérie, un patrouilleur était, à 1 heure de l'après-midi, à 2 milles environ sur l'arrière d'un vapeur lorsque, soudain, celui-ci se trouva enveloppé d'une épaisse fumée : il venait d'être atteint par une torpille. Deux vedettes qui le précédaient ayant exploré les alentours sans voir l'ennemi, se hâtèrent d'aller donner l'alerte à deux navires de commerce arrivant en vue.

Après s'être rapprochés du bâtiment torpillé qui s'enfonçait par l'avant et dont les canots avaient été mis à la mer, le commandant du patrouilleur jugea que la situation n'était pas désespérée et donna comme instruction au capitaine du vapeur de garder son monde à bord et de rallier la côte algérienne. Il lui indiqua le point où il pourrait s'échouer en cas de nécessité.

Sur ces entrefaites, apparut, à 100 mètres, fonçant sur l'ennemi qui plongea et disparut le périscope du sous-marin qui semblait se préparer à lancer une seconde torpille. Le patrouilleur ouvrit le feu instantanément en fonçant sur l'ennemi qui plongea et disparut pendant que des grenades lui étaient lancées. Ensuite le navire blessé et son escorteur firent route vers la terre et furent rejoints par un second patrouilleur. Mais au commencement de la nuit, le danger de sombrer lui paraissant sans cesse plus menaçant, le capitaine du navire marchand décida que celui-ci devait être abandonné et l'évacuation eut lieu.

Un des patrouilleurs manœuvra aussitôt pour prendre l'épave à la remorque et finit par y réussir le lendemain vers 10 heures. L'aussière de remorque cassait, mais à midi le convoi était de nouveau en marche avec l'assistance d'un troisième patrouilleur. Un nouvel accident obligea ce dernier à continuer seul à remorquer tandis que les marins du patrouilleur redevenu libre de ses mouvements montaient à bord du vapeur et réussissaient à remettre les chaudières sous pression et à le faire entrer dans un port par ses propres moyens à la fin de la journée.

La Guerre sous-marine

Déclaration de M. Cels, sous-secrétaire d'Etat

Paris, 16 Décembre.

Le *Petit Journal* a reçu de M. Cels, sous-secrétaire d'Etat de la guerre sous-marine, les déclarations suivantes, relatives aux moyens envisagés dans la lutte contre la piraterie ennemie.

Croyez bien que nous veillons, et que la question de la défense des ports est une de celles qui ont fixé le plus notre attention. Nous travaillons activement à perfectionner leur défense et celle de nos côtes, nous portons les moyens au maximum et chaque jour, nous faisons des progrès.

— Mais, Monsieur le ministre, vous avez sans doute conçu des projets au sujet de la guerre sous-marine ?

— En effet, et, depuis que je suis ici, nous en avons réalisé quelques-uns ; d'autres l'ont été en partie. L'unité d'action maritime en est un, et non des moindres.

La question d'un Conseil naval maritime interallié auquel ont adhéré non seulement l'Angleterre et l'Italie, mais encore les Etats-Unis et le Japon, est chose faite, c'est d'une importance considérable. Cette unité va permettre une meilleure utilisation tactique de tout le matériel des Alliés.

Du Conseil interallié résulteront aussi une organisation tout à fait sérieuse des moyens de défense, une efficacité plus grande dans la protection des convois, et l'action offensive sera renforcée.

La réparation des dommages de la guerre sous-marine, c'est-à-dire la reconstitution du tonnage, fera également l'objet des préoccupations du Conseil naval interallié. On a donc forgé l'instrument ; il s'agit maintenant de le mettre en œuvre.

M. Cels fit alors allusion à la situation actuelle :

Vous n'ignorez pas, dit-il, qu'en ce moment-ci, la destruction de notre tonnage par les sous-marins est en décroissance. Il faut remonter à quatorze mois, c'est-à-dire à septembre 1916, pour trouver un chiffre aussi bas.

Comme l'a dit sir Eric Geddes, ministre de la Marine anglais, en cette période minimum de destruction du tonnage, nous arrivons aussi à couler de plus en plus de sous-marins. Néanmoins, il ne faut pas s'illusionner sur ces résultats ; nous n'en détruisons pas autant que l'Allemagne en construit ; cependant, nous espérons bien que, par le développement intensif de nos moyens, les destructions de sous-marins égaleront, puis dépasseront les constructions ennemies.

Je me résume : La guerre sous-marine constitue toujours un danger grave, qui n'est pas encore conjuré ; mais j'espère qu'en multipliant nos efforts, nous y parviendrons.

Le Nouveau Congrès de Stockholm

Bâle, 16 Décembre.

Le gouvernement allemand, qui vient de donner à Scheidemann toutes les facilités pour aller à Stockholm où il se rencontre actuellement avec les délégués bolcheviks et où le *Berliner Neueste Nachrichten* signale également la présence du fameux conseiller intime de légation Rietzler, ancien attaché à la Wilhelmstrasse, a refusé aux députés socialistes minoritaires les passeports qu'ils sollicitaient pour cette même ville.

A LA LIGUE MARITIME FRANÇAISE

Une cérémonie en l'honneur des marins de commerce

Paris, 16 Décembre.

Cet après-midi à 3 heures a eu lieu à la Sorbonne, sous les auspices de la Ligue Maritime Française, en présence de M. Poincaré et sous la présidence de M. M. Chaumet, ancien ministre de la Marine. Une cérémonie en l'honneur des marins de la Marine marchande qui se sont distingués dans la lutte contre les pirates ennemis. De nombreux prix furent distribués à des équipages français en même temps qu'à des marins anglais, belges et italiens.

La Croix de la Légion d'honneur fut remise par M. Poincaré au grand écrivaint américain J. Mark Baldwin, une des victimes du torpillage du *Sussex*. Des prix furent donnés à la Société des Gens de Lettres en faveur des auteurs ayant traité des questions maritimes depuis le début de la guerre. M. Millerand prononça un discours très applaudi. M. John Pilter en anglais et M. Rondet-Saint en français, lurent au nom de toutes les Ligues maritimes alliées, une véhémente protestation contre les crimes prémédités, commis depuis le début de la guerre par nos ennemis sur mer.

Notules Marseillaises

Pour les Vieux

Tout récemment, nous nous élevions, ici, contre les intentions du législateur de donner aux ascendants des soldats morts au champ d'honneur une pension insuffisante. Mais on nous dit mieux encore !

Une loi nouvelle vient d'accorder aux ascendants le bénéfice de l'allocation militaire. Chacun s'est réjoui de ce beau geste que l'on réclamait depuis trop longtemps. Malheureusement, un article de la loi détruit, pour une bonne partie des bénéficiaires, ce que la loi même a voulu donner. Cet article dit que l'allocation ne peut se cumuler avec la pension des vieillards.

Les services qui, à Marseille, sont chargés de l'application de cette loi font donc actuellement des enquêtes et un travail de comparaison pour supprimer, provisoirement, la pension de la loi de 1905 aux vieillards qui, ayant un fils sous les drapeaux, touchent l'allocation nouvelle. On retire d'une main ce que l'on donne de l'autre. Ce désir d'économies mal placé ne s'explique guère. Songez que la pension des vieillards est de 10 sous par jour à Marseille et l'allocation de 15 sous... L'une des deux sommes, d'après la loi, doit suffire à nourrir un homme, quand, dans la réalité, les deux additionnées n'y suffiraient pas !

On se demande vraiment quelle inspiration préside à de pareilles conceptions. On économise par dix sous quand on gaspille par millions !

Chronique Locale

C'était hier, dimanche, le dernier jour de l'Emprunt national. A cette occasion, les diverses banques de notre ville sont restées ouvertes toute la journée d'hier pour recevoir les souscriptions de nos concitoyens. Aussi bien, aux abords de nos principales maisons de crédit une animation inusitée n'a-t-elle cessé de régner jusqu'à l'heure de la fermeture.

Pour le pont de la Noël. — Le jour de la Noël tombant cette année le mardi 25, quelques administrations de notre ville ont pris l'heureuse initiative de donner congé à leur personnel le lundi 24, ce qui permettra à l'intéressante catégorie des employés de bureau et autres travailleurs de pouvoir jouir d'un congé de quatre jours consécutifs. Quoique dans beaucoup de familles, des deuils cruels, hélas ! aient pour longtemps suspendu toutes les réunions, nous ne pouvons néanmoins qu'approuver cette décision, qui sera, pensons-nous, généralisée, ce qui permettra à tous ces modestes de goûter un repos de quatre jours suivis, que beaucoup d'entre eux n'ont pas le loisir, bien souvent, d'avoir dans le courant d'une année entière.

Les obsèques d'Horace Bertin. — Les obsèques de notre regretté et vénéré confrère Horace Bertin, président du Syndicat de la Presse Marseillaise, ont eu lieu hier matin au milieu d'une nombreuse affluence. Le convoi funèbre était précédé des poèles de Syndicat de la Presse et de l'Académie de Marseille. Dans le cortège on remarquait la présence de M. Schrameck, préfet des Bouches-du-Rhône, de M. Eugène Pierre, maire de Marseille et des principales notabilités de notre ville.

Après l'absoute, au cimetière, ont successivement pris la parole : M. Pierre Roux, au nom du Syndicat de la Presse : M. Gaspard Galy, au nom du *Petit Marseillais* ; M. Louis Fauché, directeur du *Bavard*, au nom de la presse hebdomadaire ; M. José Silbert, au nom de l'Académie de Marseille.

Tous ces discours ont retracé les éminentes qualités professionnelles du défunt dont la haute probité le disputait au talent.

Nous renouvelons aux membres de sa famille l'expression de nos profonds regrets et de nos vives condoléances.

Les vieillards infirmes et incurables assistés en vertu de la loi du 14 juillet 1905 sont informés que les paiements auront lieu aujourd'hui de 9 à 4 heures sans interruption, pour les assistés des 1er, 2e, 3e cantons et demain pour ceux des 4e et 5e cantons.

Graves accidents. — Quai du Port, avant-hier matin, Mme Assomption Vidiani, 46 ans, demeurant 46, rue Caisserie, était grièvement blessée à l'aine et au ventre par les brancards d'un charreton attelé d'un âne qui avait pris peur au passage d'un tramway. Elle a été admise dans un état grave à l'Hôtel-Dieu.

Hier, vers 1 heure de l'après-midi, le nommé Kahli ben Mohamed, demeurant rue des Chapeliers, 27, fut heurté placée Castellane par un tramway du Rouet, et eut les deux jambes fracturées. Il a été conduit à la Conception.

En s'amusant avec un revolver, hier matin, vers 11 heures, le nommé Labasse, 18 ans, blessait grièvement d'une balle en pleine poitrine son ami et camarade Payen Dominique, 17 ans, à Saint-Marcel, près des usines Du Queylar. Payen reçut des soins dans une pharmacie voisine et fut transporté à la Conception. Labasse fut arrêté et conduit à la permanence du Prado. Il prétendit avoir trouvé le revolver peu d'instants avant l'accident. Il a été écroué.

La fusillade de la rue Bouterie. — Les victimes des coups de revolver tirés avant-hier soir rue Bouterie sont le mécanicien Groeneveg Adréanus-Vilhem, 34 ans, sans domicile connu, qui fut tué sur le coup. Le défunt, ancien légionnaire, était décoré de la Médaille militaire et de la Médaille coloniale. L'autre victime est le tirailleur Daoud Saïd, qui a été grièvement blessé de deux balles au côté gauche. Il est soigné à l'Hôtel-Dieu. Son état est grave. Aucun indice n'a encore été recueilli sur les meurtriers.

Une bonne prise. — La brigade Ribouet, du service de la Sûreté, a arrêté avant-hier, rue Longue-des-Capucins, un cambrioleur de profession, Michel Gaston, 25 ans. Une perquisition opérée à son domicile a permis la découverte d'une quantité de marchandises provenant de vols récents ainsi que divers outils servant aux cambriolages. Michel Gaston, qui est un repris de justice dangereux, a été, après interrogatoire, écroué à la disposition du Parquet.

Les vols. — M. Charles Bagot, commis en douanes, se trouvait avant-hier soir avec quelques amis dans un café de la rue Noailles. Au moment de quitter l'établissement, M. Bagot constaté que son porte-monnaie dans lequel était placée une somme de 2.280 francs lui avait été enlevé.

L'autre soir, en son absence, entre 7 heures et 9 heures, des malandrins se sont introduits par effraction chez Mme Marie Hugon, rue de la Paix, à Mazargues. Ils y ont dérobé une somme de 3.600 francs et divers bijoux valant 250 francs.

Par effraction, le même jour, vers 6 heures du soir, des malfaiteurs pénétraient chez M. Ange Ginette, imprimeur, rue Sainte, 10, et s'emparaient d'une somme de 4.000 francs et de divers objets.

Le même soir, par escalade et effraction, d'autres malandrins entraient chez Mme Nègre, chemin de Montolivet, 78. Ils fracturaient divers meubles et faisaient main basse sur une somme de 4.120 francs, dont une partie en or, et sur de nombreux bijoux évalués à 4.000 francs.

Autour de Marseille

LES PENNES-MIRABEAU. — *Avis.* — En vue de la réglementation de la consommation du pain, les chefs de famille sont invités à se présenter à la Mairie ou au bureau de l'état civil de La Gavotte, pour déclarer le nombre et l'âge des personnes qui vivent avec eux. Ceux qui négligeraient de fournir ce renseignement avant le 20 courant, risqueraient d'être privés de pain.

AIX. — *Nécrologie.* — M. Emile Cavasse, propriétaire du garage du boulevard de la République, vient de perdre sa mère.

Nous lui adressons, en cette circonstance, nos sentiments de regret.

M. Berotti Louis, âgé de 62 ans, fut terrassé, samedi soir, par une congestion cérébrale, alors qu'il assistait à une représentation du cinéma de la rue Fabrot, avec sa famille.

L'infortuné Berotti, malgré les soins qui lui furent donnés, ne reprit plus ses sens.

Le corps a été transporté à son domicile.

Achats d'olives, Brève, boulevard Républicque, Aix

EN PALESTINE

La marche de l'Armée anglaise

Communiqué anglais

Londres, 16 Décembre.

Communiqué de Palestine :

Le général Allenby a avancé la section gauche de son centre au nord-est de Ludd sur un front de huit kilomètres jusqu'à une profondeur maximum de deux kilomètres et demi, sans rencontrer beaucoup d'opposition. Kibbiah, Khibanneh, Khel, Bornat, et le col dominant El Tire ont été occupés.

Nos avions ont lancé 56 bombes sur des hangars, de bateaux à essence et sur des troupes en marche à l'embouchure du Jourdain, atteignant vingt-quatre fois leurs objectifs.

Les contingents italiens

Rome, 16 Décembre.

Selon des informations précises, les contingents italiens qui ont pris part à la campagne de Palestine, étaient composés de troupes appartenant aux garnisons de Libye, pour la plupart bersagliers et carabiniers, sous le commandement du colonel d'Agostino. Les contingents italiens ont débarqué en Egypte au mois d'août. Ils passèrent en Syrie et furent destinés à Kaanjurris, tête de ligne du nouveau chemin de fer construit par les Anglais, qui part du canal de Suez, dans la direction Nord-Est.

Dans la composition des forces d'attaque, les éléments italiens furent destinés à l'avant-garde et participèrent vaillamment à la bataille de Gaza. En cette occasion, le général Allenby rendit hommage à leur attitude dans son communiqué officiel.

Actuellement, le corps d'expédition italien se trouve, comme on sait, à Jérusalem.

Rome fête la prise de Jérusalem

Rome, 16 Décembre.

Afin de célébrer la prise de Jérusalem, sur l'initiative du recteur de l'Université, un cortège imposant comprenant toutes les écoles de Rome, avec des drapeaux et des musiques jouant des hymnes patriotiques, s'est formé sur la place de Venise et s'est rendu au Janicule pour déposer une couronne de laurier sur le Chêne du Tasse, le poète de la « Jérusalem délivrée ». M. Berenini, ministre de l'Instruction Publique ; M. Gallenga, sous-secrétaire d'Etat ; le prince Colonna, maire de Rome, les autorité et M. Abel Ferry, député français, attendaient le cortège près du Chêne.

M. di Benedetti, assesseur de la commune et M. Berenini ont prononcé d'éloquents discours dans lesquels ils ont relevé la haute signification de la prise de Jérusalem par les puissances de l'Entente, qui combattent dans une nouvelle croisade pour le triomphe du droit et de la justice. Les orateurs ont été très acclamés et ont provoqué un grand enthousiasme.

Une délégation de la municipalité, pour célébrer la prise de Jérusalem, a déposé une couronne sur la statue de Marc-Antonio Colonna, le vainqueur de Lépante, dans le Palais du Capitole.

Depuis 11 heures 30 jusqu'à midi, la grande cloche du Capitole et les cloches de toutes les églises de Rome ont sonné.

Les Poursuites contre M. Caillaux

M. Caillaux et la franc-maçonnerie italienne

Rome, 16 Décembre.

Le *Mattino* publie une interview avec M. Ricciardi, grand maître de la Maçonnerie écossaise, au sujet de ses relations avec M. Caillaux. De cette interview, il résulterait que :

1° M. Ricciardi s'est entretenu avec M. Caillaux du projet de fonder une société de navigation italo-belge ; 2° il a mis en relation M. Caillaux avec M. Maura, président de la Chambre de Commerce de Naples, dans l'intention de discuter l'idée de fonder une autre compagnie de navigation avec des capitaux italiens et français, afin de faciliter le mouvement des importations et des exportations entre les deux pays alliés.

Suivant le *Popolo d'Italia*, M. Caillaux se serait rencontré avec MM. Tittoni et Amalei.

D'autre part, le *Popolo d'Italia* publie une lettre de M. Léonardo Ricciardi. Cette lettre affirme qu'au cours d'un déjeuner auquel il avait invité M. et Mme Caillaux, M. Ricciardi a présenté à M. Caillaux la copie d'un discours qu'il avait prononcé quelques jours avant, à Rome, discours contre toute paix allemande, et pour la continuation de la guerre. Ce discours ne pouvait laisser aucun doute sur l'orientation patriotique de la Maçonnerie du rite écossais.

L'affaire Cavallini

Rome, 16 Décembre.

Le *Giornale d'Italia* publie une dépêche de son correspondant de Naples, assurant que M. Caillaux aurait eu à Naples, plusieurs entretiens avec Cavallini, et que le gouvernement en aurait été informé par les autorités locales.

UN GENERAL BELGE RAPATRIÉ

Zurich, 16 Décembre.

Les prisonniers belges et français qui viennent d'arriver d'Allemagne, déclarent que le général belge Leman, le héros de la défense de Liége, qui est actuellement interné à Heldelberg, aurait obtenu la permission de quitter l'Allemagne et qu'il arrivera en Suisse ces jours-ci.

La situation demeure stationnaire sur le front occidental

Communiqué officiel

Paris, 16 Décembre.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Lutte d'artillerie intermittente sur la plus grande partie du front, assez violente dans la région au nord du bois des Caurières.

Un coup de main tenté par l'ennemi, la nuit dernière, sur nos tranchées, au sud de Saint-Quentin, a complètement échoué.

Communiqué anglais

16 Décembre, 21 h. 15.

Un coup de main allemand sur un de nos postes, à l'ouest de Villers-Guislain, a été repoussé par nos feux au cours de la nuit. Dans la journée, une attaque à la grenade, exécutée par l'ennemi au nord de la Vacquerie, a été également rejetée à la suite d'un vif engagement.

Nous avons légèrement amélioré notre position la nuit dernière à l'est d'Avion. Une tentative de raid allemand a échoué au début de la matinée au sud d'Armentières.

Activité des deux artilleries au cours de la journée en un certain nombre de points au sud de la Scarpe. Recrudescence d'activité de l'artillerie ennemie au nord de Langemarck.

AVIATION. — Hier, malgré le beau temps, la violence du vent et la brume qui couvrait le sol, ont gêné nos appareils de reconnaissance et d'artillerie. Nos pilotes ont tiré dans la journée de nombreuses cartouches de mitrailleuses et jeté des bombes sur un grand nombre d'objectifs, dont deux emplacements de canons à longue portée au sud-ouest de Lille. Ces emplacements ont été de nouveau bombardés au cours de la nuit. L'aviation allemande a montré beaucoup d'activité tout le jour.

Au cours des combats de la journée, trois aéroplanes ennemis ont été abattus et deux autres contraints d'atterrir désemparés. Tous les nôtres sont rentrés indemnes.

Sur le Front de Macédoine

Communiqué français

Paris, 16 Décembre.

Communiqué de l'armée d'Orient du 15 décembre :

Activité d'artillerie moyenne sur l'ensemble du front, assez vive au nord de Monastir.

Une trentaine d'avions alliés ont bombardé les dépôts et la gare de Gestovo (13 kilomètres nord-ouest de Doiran). Un avion ennemi a été abattu par notre artillerie anti-aérienne.

La Situation militaire

Paris, 17 Décembre, 2 h. 15 m.

La situation demeure toujours stationnaire sur l'ensemble du front occidental. On ne signale que des canonnades assez violentes, des coups de main ou des engagements locaux d'infanterie.

Il semble que les Allemands se montrent particulièrement nerveux en Champagne. On en peut conclure que l'offensive qu'ils projettent, pourrait bien se produire dans ce secteur.

Sur le front italien, les Autrichiens n'ont guère accentué leurs progrès au sud du col Caprile, dans la région montagneuse, entre la Brenta et la Piave.

Les Procédés des Barbares

Les aviateurs allemands jettent des poudres empoisonnées sur Calais

Paris, 16 Décembre.

On écrit de Calais au *Temps* :

Au cours du dernier raid accompli par les avions allemands sur Calais où ils jetèrent plus de cent bombes et torpilles, les pirates lancèrent en outre sur la ville de petits paquets enveloppés de papier vert portant en anglais une inscription indiquant qu'ils contenaient une poudre destinée à la fabrication des potages. Il suffisait, disait la légende, de faire dissoudre cette mixture dans l'eau froide puis de la verser ensuite dans un litre d'eau bouillante. Ces paquets, soumis à l'analyse, recelaient une poudre contenant un poison extrêmement violent. Les ménages qui auraient employé ces paquets auraient provoqué la mort de tous les membres de la famille qui en auraient mangé.

La Conférence interalliée

Un rapport du colonel House à M. Lansing

New-York, 16 Décembre.

Le colonel House rentrant avec ses quatre collègues de la mission américaine a envoyé aussitôt à M. Lansing un rapport où il fait connaître le succès de la mission. Il a ajouté que l'influence américaine est grande en France et en Angleterre où le moral est superbe parmi les soldats et la population et dont la volonté de vaincre à tout prix est admirable. Trois séances, dit-il, ont suffi pour atteindre le but de la Conférence et coordonner les efforts. Tous les membres ont travaillé avec ardeur et cordialité.

C'est la situation économique qui a fait le principal objet des discussions. Le colonel a dit qu'on n'avait pas discuté les buts de guerre. Il estime impossible de deviner quelle sera l'attitude de la Russie de demain. Quant à la tâche du général Pershing, elle est plus difficile qu'on ne le suppose généralement. La participation de l'Amérique aux Conférences ultérieures interalliées dépend entièrement du président Wilson, dont le colonel House ignore les intentions, même en ce qui le concerne personnellement.

La Situation en Russie

La signature de l'armistice

Stockholm, 16 Décembre.

On rapporte qu'hier aurait été signé, à Brest-Litovsk, un armistice sur tous les fronts russes, valable jusqu'au 14 janvier.

Stockholm, 16 Décembre.

On annonce qu'après de longs débats, qui ont demandé la suspension provisoire des pourparlers pour permettre aux parties contractantes de consulter leur gouvernement, les délégations d'Allemagne d'Autriche-Hongrie, de Bulgarie et de Turquie, auraient consenti à adopter la formule russe concernant le transport, pendant l'armistice, des troupes ennemies du front Est. Les parties contractantes s'engageraient à n'opérer jusqu'au 12 janvier, aucun transport de troupes du front compris entre la mer Baltique et la mer Noire, sauf les transports qui se faisaient au moment de la signature de l'accord.

Genève, 16 Décembre.

Une dépêche de source allemande annonce que l'ex-prince Léopold de Bavière et les représentants des puissances alliées auraient signé, le 15 décembre, à Brest-Litowsk, un traité d'armistice avec la Russie, pour une durée de 28 jours, à compter du 17 décembre, 12 heures. Cette dépêche reproduit ensuite une note additionnelle officielle disant :

« Les représentants plénipotentiaires du haut commandement russe, d'une part, et les hauts commandements allemand, austro-hongrois, bulgare et ottoman, d'autre part, ont signé, le 15 décembre, à Brest-Litowsk, le traité d'armistice.

« L'armistice commencera le 17 décembre à midi et sera valable jusqu'au 14 janvier 1918, à moins d'une dénonciation faite sept jours à l'avance, il continuera automatiquement. Il s'étend à toutes les forces terrestres, aériennes et navales des fronts communs.

« Conformément à l'article 9 du traité, la signature de l'armistice va être immédiatement suivie de négociations en vue de la paix ».

Genève, 16 Décembre.

Une dépêche de Vienne annonce qu'un armistice, valable pour tous les fronts russes, qui doit durer au moins jusqu'au 15 janvier, aurait été conclu hier à Brest-Litowsk.

Lutte acharnée dans le Caucase

Pétrograde, 16 Décembre.

(Source maximaliste).

Au Caucase, une lutte acharnée est engagée entre les habitants du pays et les cosaques.

Le correspondant du *Dienne* annonce que Kaledine a refusé aux cosaques de Tersk, l'envoi de troupes pour la défense des cosaques contre les Inogouches.

L'ESPAGNE ET LA GRECE

Madrid, 16 Décembre.

Le *Journal Officiel* ordonne une stricte neutralité de l'Espagne dans la guerre de la Grèce contre les empires centraux.

SUR LE FRONT ITALIEN

L'ennemi est toujours arrêté

Communiqué officiel

Rome, 16 Décembre.

Le commandement suprême fait le communiqué officiel suivant :

Entre la Brenta et la Piave, l'intensité de la lutte, diminuée le soir du 14 décembre, n'a pas augmenté dans la journée d'hier. Vers 15 heures, dans la région du col della Berretta, une attaque d'artillerie ennemie a été repoussée par notre prompte contre-attaque.

L'action d'artillerie a eu spécialement un caractère de harcèlement, sauf dans la zone du col Caprile, où nos batteries à plusieurs reprises, ont tenu longuement sous leur feu les positions évacuées le jour précédent.

Dans le val Giudicario, dans la nuit du 15 décembre, nous avons repoussé des détachements ennemis qui, après une longue préparation d'artillerie, tentaient l'enlèvement d'un de nos postes d'observation sur le Melino.

A l'embouchure de la Piave, un peloton d'assaut, fortement appuyé par un canot automobile armé, a détruit une passerelle ennemie, et des patrouilles de marins ont conquis quelques maisons occupées par l'adversaire, en faisant plusieurs prisonniers.

Sur le reste du front, l'activité combative est normale.

Dans la nuit du 15 décembre, des mouvements de troupes entre la Piave et la Livenza ont été efficacement battus par nos dirigeables. Un aéroplane adversaire a été abattu par un aviateur à l'ouest du val de Seren.

800.000 hommes appelés sous les drapeaux

Rome, 15 Décembre.

Les contingents nouveaux appelés sous les drapeaux par le gouvernement italien se chiffrent à huit cent mille hommes. Avec les contingents des classes déjà appelées sous les armes, et qui comprennent les hommes nés de 1874 à 1899, le nombre d'hommes qui se trouveront bientôt sous les drapeaux en Italie, atteindra le chiffre de cinq millions.

Les Evénements militaires d'après les Bulletins ennemis

COMMUNIQUE ALLEMAND

Genève, 16 Décembre.

Le communiqué allemand de cet après-midi est ainsi libellé :

THEATRE OCCIDENTAL. — Aux abords du parc du château de Polderhoek, après avoir repoussé une attaque partielle de l'ennemi, nous avons avancé nos lignes et fait des prisonniers.

L'activité de l'artillerie a été vive depuis la Scarpe jusqu'à l'Oise ; elle a pris une intensité considérable près de Monchy et au sud-ouest de Cambrai. Des tentatives anglaises exécutées près de Monchy et de Bullecourt ont échoué.

COMMUNIQUE BULGARE

Genève, 16 Décembre.

Le communiqué bulgare du 16 décembre est ainsi conçu :

FRONT DE MACEDOINE. — Sur plusieurs points du front, la canonnade s'est légèrement intensifiée par intervalles. Elle n'est restée assez vive pendant toute la journée qu'au sud de Doiran.

Dans la vallée de la Strouma, un détachement d'infanterie anglaise a été repoussée par nos propres détachements de reconnaissance. A l'est du Vardar, vive activité de l'aviation.

FRONT DE LA DOBROUDJA. — Calme.

Une usine à munitions saute en Allemagne

Copenhague, 16 Décembre.

Suivant la *Svenska Dagbladet*, une grande usine à munitions fabriquant surtout des bombes pour zeppelins et aéroplanes, a sauté près de Kiel. L'usine est complètement détruite ; de nombreuses personnes ont été tuées.

La Neige à Paris

Paris, 16 Décembre.

La neige vient de faire son apparition à Paris. Depuis 5 heures de l'après-midi, elle ne cesse de tomber à gros flocons, rendant difficile la circulation des piétons et des voitures hippomobiles.

DERNIERES NOUVELLES SPORTIVES

FOOTBALL-ASSOCIATION

Paris, 16 Décembre.

La Ligue et l'Union font match nul. Partie splendide disputée sous la neige. Aucune des équipes n'est parvenue à marquer, malgré un jeu fougueux chez les ligueurs et scientifique à l'Union.

On applaudit surtout à la Ligue le demi-centre Lhermitte, le meilleur homme sur le terrain; l'arrière Huot, le demi Vic et l'ailier Dartoux. A l'Union se sont distingués le goal Parsys, les deux arrières Williams et Mathieu, Jourda en demis et Hanot comme avant. En somme, partie très disputée à laquelle assistait malgré le temps un très nombreux public.

Criminel attentat à Saint-Julien

Un engin lancé dans une cuisine blesse grièvement une femme

Hier soir, vers 7 heures et demie, M. Joseph Douce, 55 ans, jardinier, campagne de l'Ancien Séminaire, traverse Durbec, à Saint-Julien, et sa femme dînaient tranquillement, lorsque de la terrasse de leur habitation, un engin fut lancé par la fenêtre dont il brisa un carreau et vint exploser près du potager.

La détonation fut formidable. M. et Mme Douce furent jetés violemment sur le parquet. Dans la pièce, tout fut brisé.

Quand il revint à lui, M. Douce trouva sa femme grièvement blessée au visage, au ventre et aux mains. Lui-même n'avait ressenti qu'une forte commotion. Il appela le voisinage à son secours, puis il courut chercher un médecin et aviser la police.

M. Vincenzini, commissaire, de service à la Permanence, se rendit aussitôt sur les lieux. D'après les renseignements recueillis, le chien, bon gardien cependant, n'avait que peu aboyé. Cela fait supposer qu'il connaissait l'auteur de l'attentat que la Sûreté recherche activement.

Cours communaux d'enseignement pratique

Palmarès de l'année scolaire 1916-17

Voici les premiers prix du concours de fin d'année :

Cours de comptabilité. — Professeur M. Bénavenq, jeunes gens, première année : Ecole de la rue des Abeilles : *ex æquo*, MM. Calmus Andéol, Nguyen, Coquis André, Dalbès Jean; 2e année, *ex æquo*, MM. Ibergier Georges et Arnoux Gabriel

Jeunes filles, première année, *ex æquo*, Mlles Pontier Elise, Uldry Valentine, Guiglermino Julie, Bœuf Elise, Laborel Louise; 2e année, *ex æquo*, Mlles Grisoni Laurence, Bonnet Antoinette, Gonzalvi.

Cours de calligraphie. — Professeur M. Dalmas, jeunes gens : Ecole rue Puget ; première année, M. Savelli; 2e année, M. Gavarry.

Jeunes filles, Ecole rue des Bergers : Mlle Meynier M.-Louise.

Cours de sténographie-dactylographie. — Professeur, M. Fraisse : Jeunes gens : Ecole rue de la Paix : première année, M. Malartre Roger; 2e année, M. Quitier Alexandre.

Jeunes filles : première année *ex æquo*, Mlles Roubaud Emilie et Chabrier M.-Jeanne; 3e année, Mlles Cady Blanche et Giorselli Isabelle.

Cours de sténographie (méthode Prevost-Delaunay). — Professeur, M. Ciancioni : Ecole de la rue de la Paix, M. Fouque Emile.

Cours de français et correspondance commerciale. — Professeur M. Michel; cours de français : Ecole du cours du Chapitre, M. Jeanneton A.; cours de correspondance : Mlle Pognant Louise.

Cours de langue étrangère. — Professeur M. Pons (suppl. M. Bajona) : Jeunes gens, cours d'espagnol, école rue Saint-Sépulcre, première année, M. Procharet; 2e année, M. D'Azambuja.

Jeunes filles : première année, Mlle Denans; 2e année, Mlle Bisesti.

Cours d'anglais. — Professeur M. Pagnol (suppl. M. Ellis), jeunes gens, école de la rue Saint-Sépulcre, première année, M. Cavellero; 2e année, M. Matilian; Ecole de la rue Eydoux, première année, M. Gavarry; 2e année, M. Boyer.

Cours d'anglais. — Professeur Mlle Batut, Ecole de la rue des Bergers, jeunes filles, première année, Mlle Ramasso Andréa; 2e année Mlle Soyer Anna; 3e année Mlle Tubana Blanche.

Cours d'italien. — Professeurs M. et Mme Paris, jeunes gens, école de la rue Saint-Sépulcre, première année, M. Jourdan; 2e année, M. Bernié; Ecole de la rue Eydoux, première année, M. Torrenti; 2e année, M. Favier.

Jeunes filles, école de la rue des Bergers, première année, Mlle Charlet; 2e année Mlle Blaquier et Mlle Boniface.

Enseignement du dessin. — Professeurs M. et Mme Pellet, jeunes filles, Ecole de la rue Eydoux, dessin artistique, section des Solides, première année, Mlle Valat M.-Louise. — Objets usuels, 2e année, Mlle Roux M.-Rose. — Solides, jeunes gens, première division, première année, M. Morelli M.; 2e division, M. Nègre André. — Objets usuels et ornement, 2e année, M. Clamens Henri. — Ornement supérieur et masque, 3e année, M. Finaud Marius. — Supérieur buste, 3e année, M. Raphaël Ferréol. — Peinture à huile, mention spéciale, Mlle Raphaël Anna.

Dessin industriel. — Professeur, M. Jaubert, école de la rue Eydoux, jeunes gens, mécanique, première division, M. Bourg Max; 2e division, M. Brun Aimé; division supérieure, M. Martin Louis; construction, M. Blagone Pierre.

Dessin et peinture sur porcelaine. — Professeur Mlle Lassave, jeunes filles, école de la rue Eydoux, première année, Mlle Josserand Rose; 2e année, Mlle Brun Elisabeth; 3e année, Mlle Alquier Marcelle; 4e année, Mlle Blanc M.-Rose.

Cours de modelage. — Professeur M. Clastrier, école de la rue Belsunce, jeunes gens, première année, M. Casanova Benoit; 2e année, M. Ben Ferdinand; 3e année, M. Géan Paul. — Dessin, M. Raud Frédéric.

Enseignement de l'électricité. — Professeur, M. Raymondon, école des Présentines, électricité première année, M. Delpiroux Maurice; 2e année, M. Mouret André. — Atelier, première année, M. Plazza Jean; 2e année, M. Brémond Gabriel; 3e année, M. Bellanger.

Dessin industriel et de technologie. — Professeur M. Ménardi, école de Menpenti, M. Volan Albert; école du boulevard National, professeur, M. A. Sivan, M. Capus Casimir.

THÉATRES, CONCERTS, CINÉMAS

OPERA. — Demain, *Guillaume Tell*, avec le ténor Lemaire et le baryton Barral.

GYMNASE. — A 8 h. 15, *Béguin de Roi*, avec Augé.

VARIETES. — A